COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

	Du 01/08/22 Au 31/07/23	Du 01/08/21 Au 31/07/22	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	481 668,63	401 333,59	80 335,04	20,02
dont à l'exportation :				
Production vendue (biens et services)				
dont à l'exportation :				
Montant net du chiffre d'affaires	**481 668,63**	**401 333,59**	**80 335,04**	**20,02**
Production stockée				
Production immobilisée	4 618,89	4 964,79	-345,90	-6,97
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits	4,38	127,29	-122,91	-96,56
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**486 291,90**	**406 425,67**	**79 866,23**	**19,65**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	132 742,93	103 614,27	29 128,66	28,11
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks	2 084,04	-8 638,90	10 722,94	124,12
Autres achats et charges externes	164 268,70	150 435,50	13 833,20	9,20
Impôts, taxes et versements assimilés	4 981,80	8 662,61	-3 680,81	-42,49
Salaires et traitements	150 203,67	159 940,04	-9 736,37	-6,09
Charges sociales	29 382,09	39 919,52	-10 537,43	-26,40
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 300,00	1 300,00		
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	19,40	194,81	-175,41	-90,04
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**484 982,63**	**455 427,85**	**29 554,78**	**6,49**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**1 309,27**	**-49 002,18**	**50 311,45**	**102,67**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée **(III)**				
Perte ou bénéfice transféré **(IV)**				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

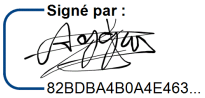
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

	Du 01/08/22 Au 31/07/23	Du 01/08/21 Au 31/07/22	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	354,04	195,90	158,14	80,72
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**354,04**	**195,90**	**158,14**	**80,72**
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**-354,04**	**-195,90**	**-158,14**	**-80,72**
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**955,23**	**-49 198,08**	**50 153,31**	**101,94**
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		49 748,71	-49 748,71	-100,00
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		**49 748,71**	**-49 748,71**	**-100,00**
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**49 748,71**	**-49 748,71**	**-100,00**
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**486 291,90**	**456 174,38**	**30 117,52**	**6,60**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**485 336,67**	**455 623,75**	**29 712,92**	**6,52**
Bénéfice ou Perte	**955,23**	**550,63**	**404,60**	**73,48**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Docusign Envelope ID: BCDAEF91-7174-4973-841D-7BFAC7BBBA20
CERTIFIE CONFORME A
L ORIGINAL



COMPTES ANNUELS

SAS ABGAR

ANGLE RUE DE TOLBIAC ET 86 RUE NATIONALE

75013 PARIS-13

Exercice clos le : 31 juillet 2023

APE : 5610A SIRET : 85254571400010

SAS NMC
1 AVENUE FOCH

Tél : 0164631201

E-mail : nicolemohacamus@wanadoo.fr

77450 ESBLY

Docusign Envelope ID: BCDAEF91-7174-4973-841D-7BFAC7BBBA20

COMPTES ANNUELS

Docusign Envelope ID: BCDAEF91-7174-4973-841D-7BFAC7BBBA20

ATTESTATION

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS ABGAR

Pour l'exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/08/2019, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	**62 539,71 €**
- Chiffre d'affaires	**481 668,63 €**
- Résultat net comptable	**955,23 €**

Fait à PARIS,
Le 08/11/2023.

NICOLE MOHA-CAMUS,
Expert-comptable.

Docusign Envelope ID: BCDAEF91-7174-4973-841D-7BFAC7BBBA20

BILAN ACTIF

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

ACTIF	Valeurs au 31/07/23			Valeurs au 31/07/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	6 500,00	5 254,17	1 245,83	2 545,83
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	40 000,00		40 000,00	40 000,00
TOTAL (I)	**46 500,00**	**5 254,17**	**41 245,83**	**42 545,83**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	710,70		710,70	
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	9 589,56		9 589,56	12 384,30
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)	3 295,50		3 295,50	3 197,79
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	7 698,12		7 698,12	1 262,88
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	**21 293,88**		**21 293,88**	**16 844,97**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**67 793,88**	**5 254,17**	**62 539,71**	**59 390,80**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Docusign Envelope ID: BCDAEF91-7174-4973-841D-7BFAC7BBBA20

BILAN PASSIF

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

PASSIF	Valeurs au 31/07/23	Valeurs au 31/07/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	1 000,00	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	100,00	100,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-17 173,83	-17 724,46
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**955,23**	**550,63**
SITUATION NETTE	-15 118,60	-16 073,83
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**-15 118,60**	**-16 073,83**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) *Bis*		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		6 050,73
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	4 000,00	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	26 424,41	20 587,02
Dettes fiscales et sociales	41 113,90	48 826,88
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	6 120,00	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**77 658,31**	**75 464,63**
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**62 539,71**	**59 390,80**
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	*77 658,31*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		*6 050,73*
(3) Dont emprunts participatifs		

Docusign Envelope ID: BCDAEF91-7174-4973-841D-7BFAC7BBBA20

CERTIFIE CONFORME A L ORIGINAL

Signé par :
82BDBA4B0A4E463...

ABGAR
Société par actions simplifiée
au capital de **1 000** euros
Siège social : 86, rue Nationale (angle rue de Tolbiac)
75013 – PARIS

852 545 714 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES
DU 31 JANVIER 2024

L'an deux mil-vingt-quatre et le trente et un janvier, à 20 heures 30 minutes, les associés de la Société ABGAR se sont réunis en assemblée générale, au siège social, sur convocation faite par la Présidente.
Chaque associé a été convoqué par lettre remise en mains propres.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Mohamed Ramdane AGGAR, préside la séance en sa qualité de Président de la Société.
Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés:
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée.

Puis le Président déclare que le texte du projet de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2023 et quitus à la Présidente ;
- Affectation du résultat ;
- Fixation de la rémunération du Président ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président donne lecture du projet de texte des résolutions présentées.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Paraphe DS

Docusign Envelope ID: BCDAEF91-7174-4973-841D-7BFAC7BBBA20

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2023 tels qu'ils ont été présentés.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 955.23 euros de la manière suivante :

Origine
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 955.23 euros ;
- Report à nouveau débiteur, soit 17 173.83euros.

Affectation
- Au report à nouveau débiteur, soit 16 218.60 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve la rémunération allouée au Président au cours de l'exercice 2022-2023, qui s'est élevée à 22 210.86 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

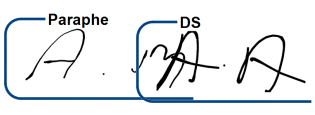
L'assemblée générale décide d'allouer au Président, pour l'exercice 2023-2024, des rémunérations qui ne devront pas excéder 50 000 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



Docusign Envelope ID: BCDAEF91-7174-4973-841D-7BFAC7BBBA20

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 21 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente.

Mohamed Ramdane AGGAR

